



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce international

Question écrite n° 50542

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les nouveaux dispositifs d'aide à l'agriculture américaine que les Etats-Unis viennent de mettre en oeuvre. Ces aides ont augmenté de près de 700 % depuis 1996, dans le même temps où les Américains ne cessent de contester les soutiens des autres pays à leur agriculture nationale. Ce nouvel effet de distorsion et concurrence pourrait avoir des effets désastreux sur le marché des grains. Il demande au Gouvernement de prendre des initiatives au niveau de l'Union européenne afin que des mesures soient prises pour que les Etats-Unis respectent les accords de Marrakech, notamment le volet relatif au soutien interne, et pour exiger que toutes les subventions à l'exportation soient soumises aux mêmes contraintes. Il demande enfin des mesures qui veillent à ce que l'utilisation de l'aide alimentaire ne permette pas de contourner ces réglementations.

Texte de la réponse

L'attention du ministère de l'agriculture et de la pêche a été appelée sur les dispositifs d'aide à l'agriculture américaine et leur augmentation. Depuis la signature du FAIR Act en 1996, le montant des aides directes américaines aux agriculteurs a en effet augmenté de manière importante, pour atteindre 28 milliards de dollars cette année. Cette situation est préoccupante, et ce constat est partagé par plusieurs pays et notamment certains des principaux membres du groupe de CAIRNS. Le ministre de l'agriculture et de la pêche a fait part de son sentiment à M. Glickman lors de son déplacement de 1999 aux Etats-Unis. Les réserves sur les soutiens à l'agriculture et surtout aux grandes cultures, par l'intermédiaire de différents outils et notamment des « marketing loans » ont été exprimées à plusieurs reprises par la France au sein des instances européennes et internationales. En ce qui concerne l'aspect spécifique des soutiens aux exportations, la France et l'Union européenne ont indiqué qu'elles seraient particulièrement vigilantes à ce que les négociations engagées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) englobent l'ensemble des instruments mis en oeuvre, incluant les garanties de crédits à l'exportation, les monopoles d'exportation et l'utilisation abusive de l'aide alimentaire. La France et l'Union européenne seront particulièrement vigilantes au respect par les Etats-Unis de leurs engagements multilatéraux, et ont d'ores et déjà exprimé leur préoccupation à plusieurs reprises dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et des comités de l'OMC.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50542

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2000, page 5192

Réponse publiée le : 1er janvier 2001, page 40